



PRÉFET
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Réunion plénière de régionalisation des objectifs de la programmation pluriannuelle de l'énergie

Comité régional de l'énergie Centre-Val de Loire
9 juillet 2026



**PRÉFET
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Introduction

**Hugues MOUTOUH,
Préfet de région
Centre-Val de Loire**

**François BONNEAU,
Président du Conseil régional
Centre-Val de Loire**



Ordre du jour

- Rappel du cadre de l'exercice de régionalisation des objectifs de la PPE3
- Modalités de l'exercice de régionalisation
- Les objectifs régionalisés proposés
- Echange et avis du comité sur la proposition



Rappel du cadre de l'exercice

- Une régionalisation des objectifs de développement des énergies renouvelables prévue par la loi Climat et Résilience d'août 2021.
- A ce titre, mission de définir une proposition d'objectifs régionaux en matière de développement des énergies renouvelables confiée aux comités régionaux de l'énergie (CRÉ) de chaque région, située sur le territoire métropolitain continental.
- Des objectifs régionaux de développement des énergies renouvelables établis par décret pour le territoire métropolitain continental (Article L. 141-5-1 du code l'énergie).



Rappel du cadre de l'exercice

Proposer aux horizons 2030 et 2035 des objectifs de production :

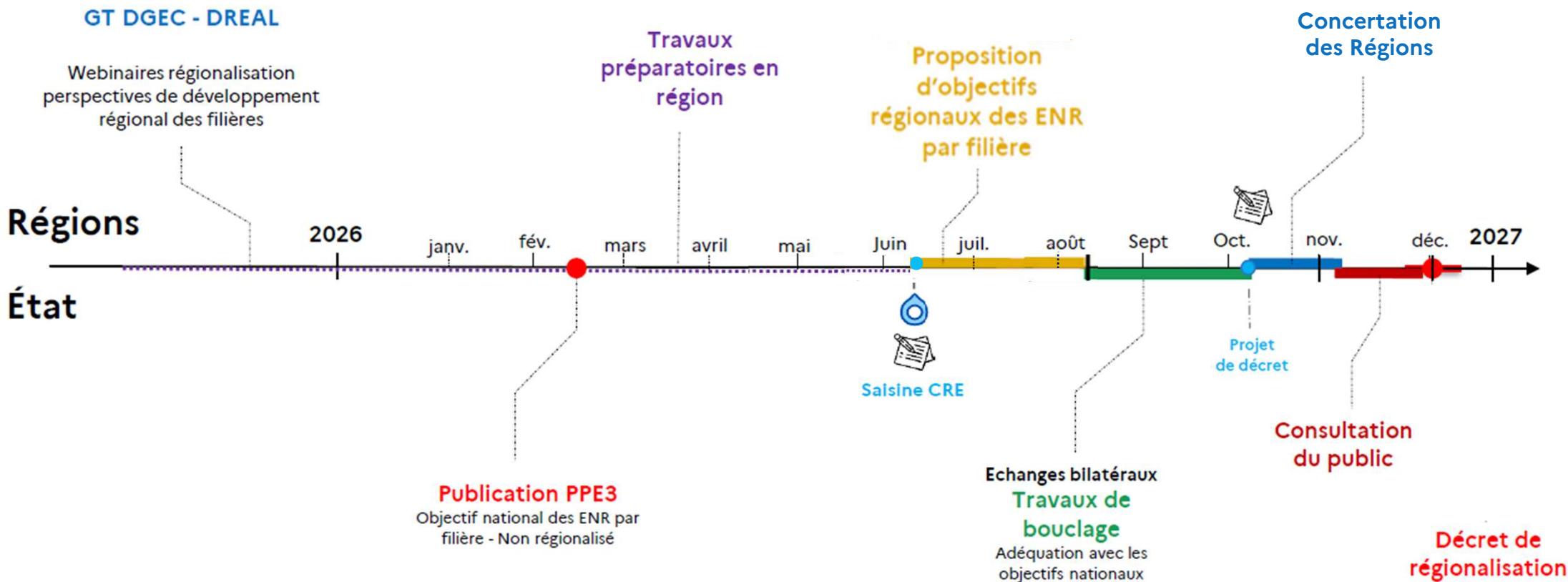
- ⇒ Biomasse solide (bois-énergie, déchets) ;
- ⇒ Pompes à chaleur (aérothermie) ;
- ⇒ Géothermie de surface ;
- ⇒ Géothermie profonde ;
- ⇒ Solaire thermique ;
- ⇒ Livraison de chaleur et de froid dans les réseaux urbains ;
- ⇒ Récupération de chaleur fatale livrés dans les réseaux urbains ;
- ⇒ Combustibles solides de récupération ;
- ⇒ Éolien terrestre ;
- ⇒ Solaire photovoltaïque ;
- ⇒ Hydroélectricité ;
- ⇒ Biométhane injecté.



PRÉFET
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Calendrier national de la régionalisation



Modalités retenues en région Centre-Val de Loire

Webinaire de **lancement de l'exercice** en février 2025

Groupes de travail d'avril à juin 2025

- ⇒ composés des membres du comité, d'associations de professionnels du domaine de l'énergie, les sous-préfets référents à l'instruction des projets de développement des énergies renouvelables, des DDT et DDETSPP instructrices des autorisations administratives ;
- ⇒ GT Eolien les 25 avril et le 23 mai 2025 ;
- ⇒ GT Photovoltaïque les 24 avril et 22 mai 2025 ;
- ⇒ GT Géothermie et aérothermie les 24 avril et 22 mai 2025 ;
- ⇒ GT Bois énergie, solaire thermique, chaleur fatale et CSR les 24 avril et 20 mai 2025 ;
- ⇒ GT Biométhane injecté les 22 avril et 22 mai 2025 ;
- ⇒ GT Réseaux de chaleur et de froid le 12 juin 2025.



Modalités retenues en région Centre-Val de Loire

⇒ **Préparation** de premières propositions d'objectifs régionaux de développement des énergies renouvelables sur la base :

- De l'état des lieux régional de chaque filière ;
- Des éléments de contexte régional au développement de chaque filière ;
- Du potentiel des zones d'accélération des énergies renouvelables ;
- Des données de potentiel, et de gisement pour certaines filières ;
- Du retour d'expérience des professionnels de la filière....

Webinaire de **restitution des conclusions des GT** le 30 juin 2025.



**PRÉFET
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

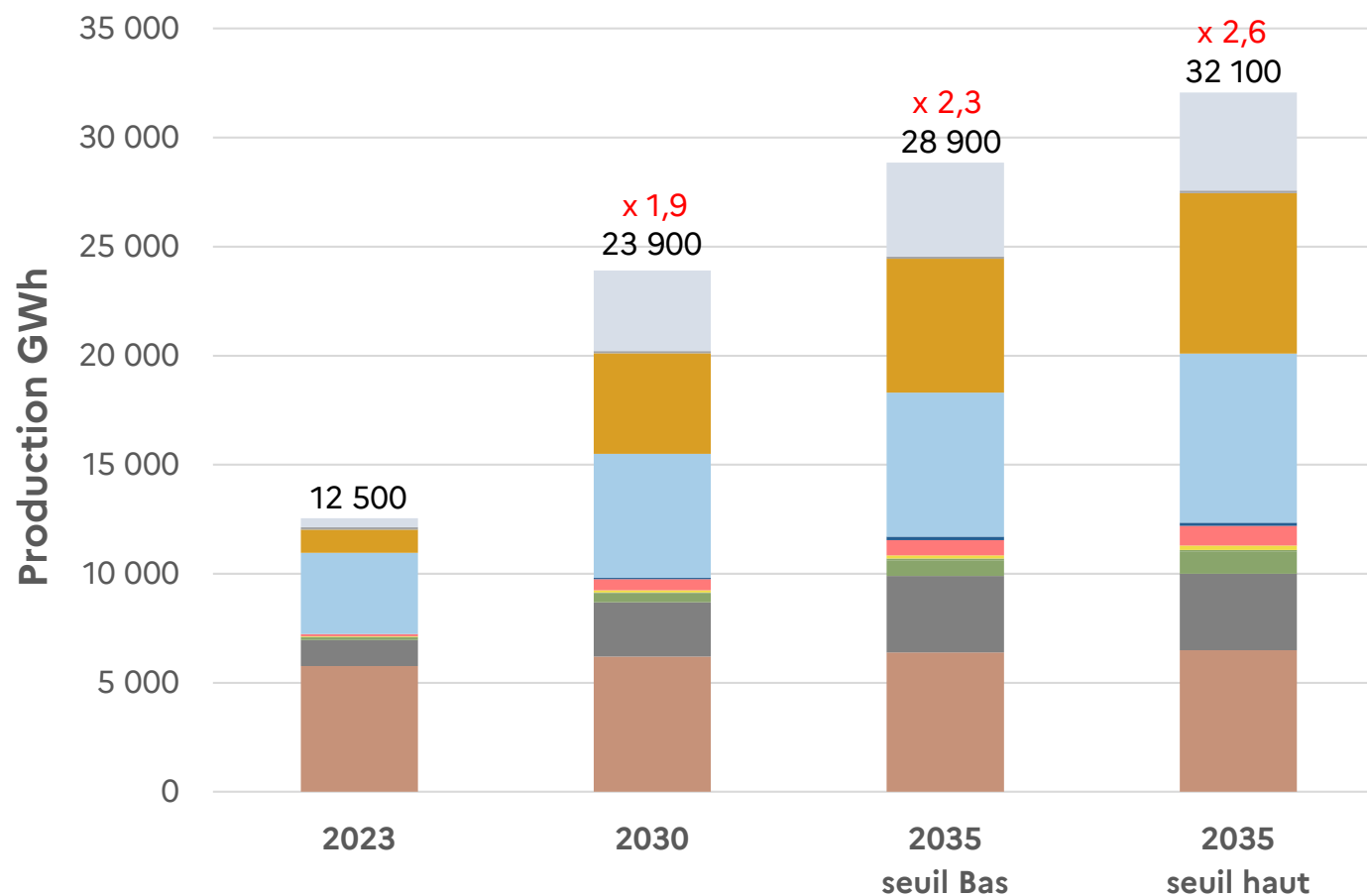


Proposition d'objectifs chiffrés

	Filières concernées	Méthodes de construction des objectifs
Chaleur	Pompes à chaleur (aérothermie) Géothermie de surface Géothermie profonde Solaire thermique Récupération de chaleur fatale Combustibles solides de récupération (CSR) Solaire Photovoltaïque	Reprise des objectifs proposés par les GT
	Biomasse solide (bois énergie + déchets)	Mise en cohérence des propositions d'objectifs issues des GT avec le gisement identifié par le schéma régional biomasse
Gaz	Biométhane injecté	Mise en cohérence des propositions d'objectifs issues des GT avec le gisement identifié par le schéma régional biomasse
Électricité	Eolienne terrestre	Prise en compte de la dynamique de développement et du gisement de projets connus
	Hydroélectricité	Maintien de la production actuelle
Livraison dans les réseaux urbains	Livraison de froid dans les réseaux urbains	Prise en compte des projets connus à date , identifiés lors du groupe de travail
	Livraison de chaleur dont quantité de chaleur issues des énergies renouvelables et de récupération livrée dans les réseaux urbains	Reprise des objectifs proposés par les GT

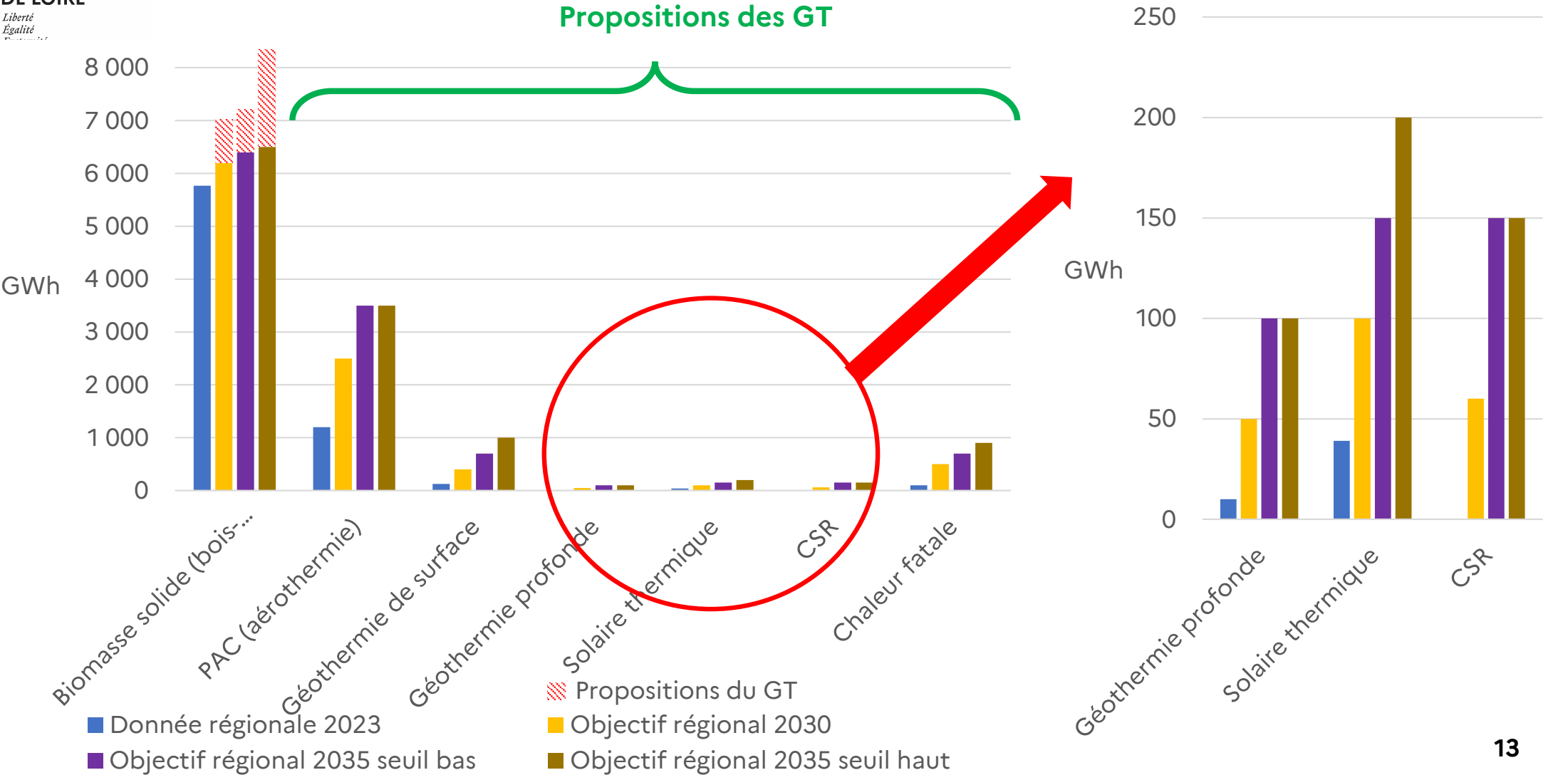
Mix énergétiques proposés

- Biomasse solide (bois-énergie + déchets)
- Pompes à chaleur (aérothermie)
- Géothermie de surface
- Géothermie profonde
- Solaire thermique
- Récupération de chaleur fatale
- CSR
- Eolien Terrestre
- Solaire photovoltaïque
- Hydroélectricité
- Biométhane injecté

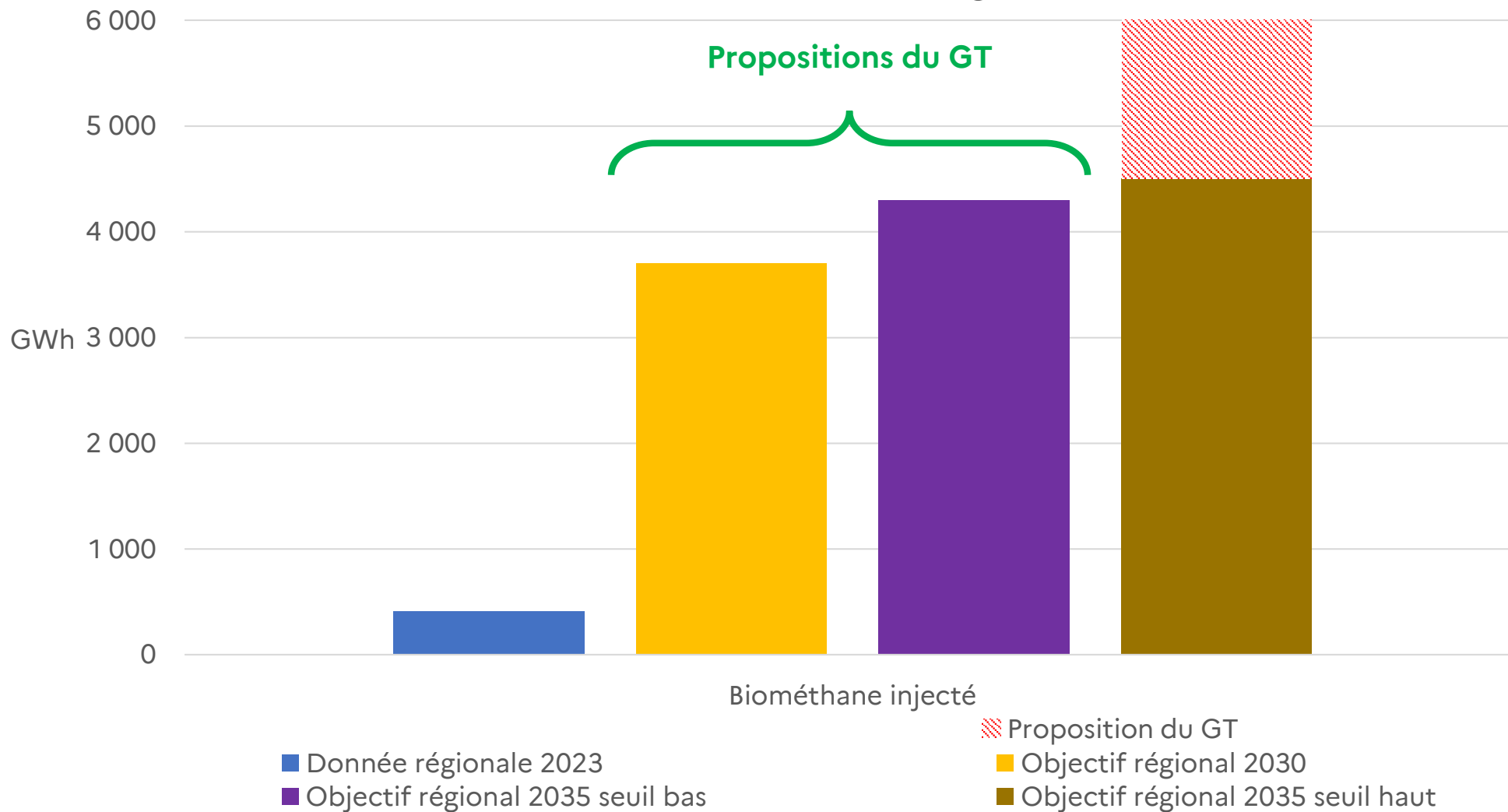


Objectifs PPE-3 EnR&R	Unité	2023	2030	2035 bas	2035 haut
Energies renouvelables thermiques - Production					
Biomasse solide (bois énergie + déchets) pour l'usage chaleur	GWh	5 768	6 200	6 400	6 500
Pompes à chaleur (aérothermie)	GWh	1 200	2 500	3 500	3 500
Géothermie de surface	GWh	124	400	700	1 000
Géothermie profonde	GWh	10	50	100	100
Solaire thermique	GWh	39	100	150	200
Livraison de chaleur totale dans les réseaux urbains	GWh	800	1 800	2 070	3 820
<i>Dont quantité de chaleur, issue des énergies renouvelables et de récupération, livrée dans les réseaux urbains</i>	GWh	616	1 480	1 700	3 140
Livraisons de froid des réseaux	GWh	0	50	55	55
Récupération de chaleur fatale	GWh	100	500	700	900
Combustibles solides de récupération	GWh	0	60	150	150
Energies renouvelables électriques - Puissance					
Eolienne terrestre	MW	1 675	2 500	2 900	3 400
Photovoltaïque	MW	1 039	3 750	5 000	6 000
Hydroélectricité	MW	93	93	93	93
Biométhane - Production					
Injection de biométhane	GWh PCS	409	3 700	4 300	4 500

Les objectifs de production de chaleur

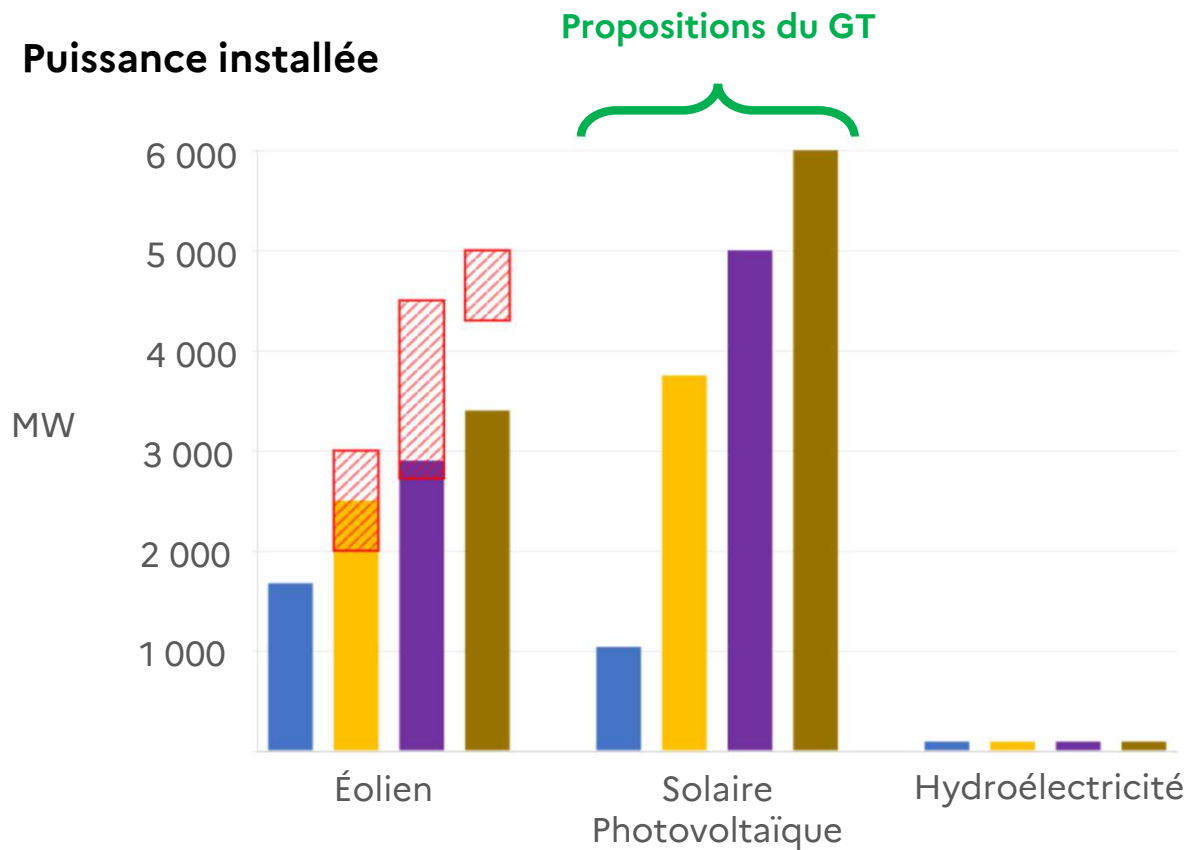


Les objectifs de production de biométhane injecté



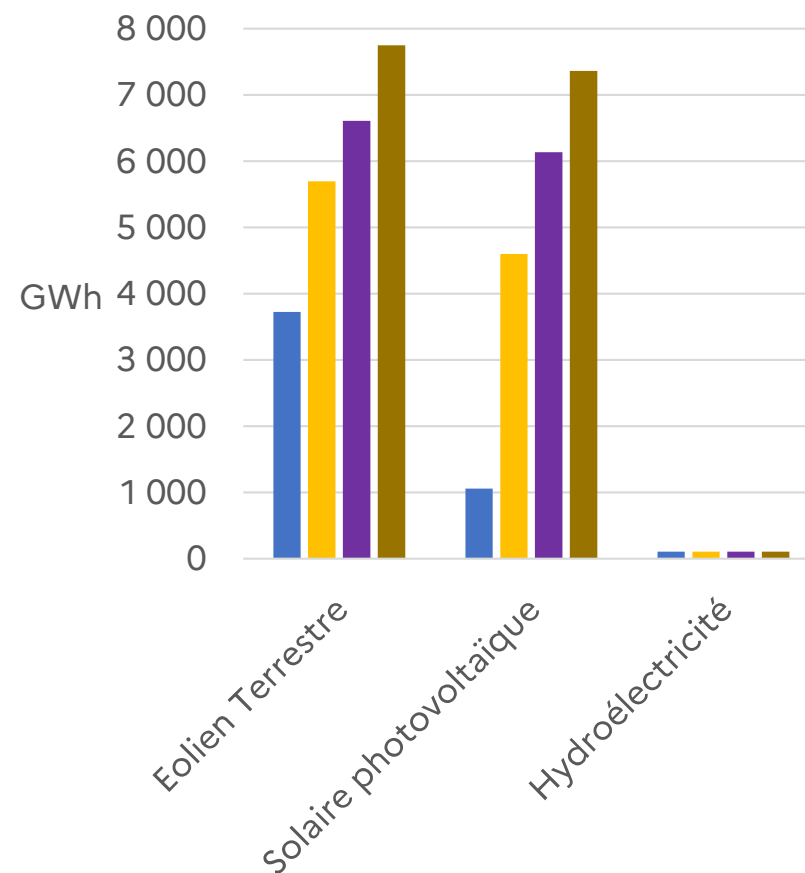
Les objectifs pour les filières électriques renouvelables

Puissance installée



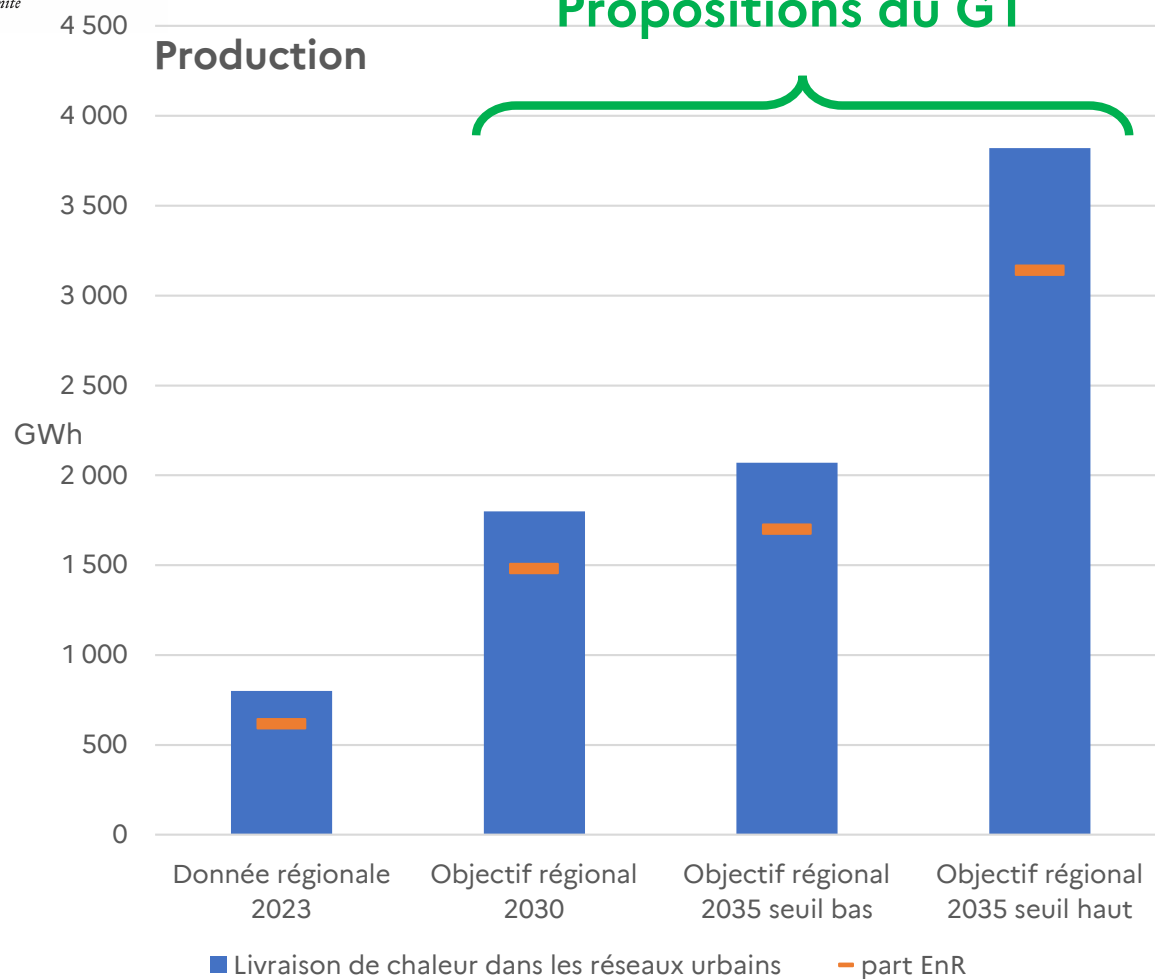
■ Objectif proposé – 2030
 ■ Objectif proposé – 2035 bas
 ■ Objectif proposé – 2035 haut
▨ Étendue des propositions du GT

Production



Les objectifs de livraison de chaleur dans les réseaux urbains

Propositions du GT



Situation régionale **actuelle 77%** de la chaleur livrée issue d'EnR

Un **taux EnR projeté de 82%** en 2030 et 2035

Objectif national **PPE3 de 75%** en 2030 et **80%** en 2035



PRÉFET
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La contribution régionale



Pour 2030, le Centre-Val de Loire porte une contribution :

- supérieure à 7% pour les filières photovoltaïque, éolien, biométhane injecté ;
- autour de 3 à 4% pour les filières biomasse solide (bois énergie et déchets), pompes à chaleur (aérothermie), géothermie de surface, chaleur fatale et pour la livraison de chaleur et de froid ;
- inférieure à 2% pour le solaire thermique, l'hydroélectricité, la géothermie profonde, les CSR.



**PRÉFET
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Échanges et Validation de l'avis

Modalités de vote

Le comite se prononce a la majorité simple des voix des membres présents et représentés.

Les votes se font à main levée.

Chaque membre titulaire détient une voix. Lorsqu'un titulaire est absent, son suppléant peut voter et détient une voix, à l'exception des personnalités qualifiées qui n'ont pas de suppléants.tes.

En cas de partage égal des voix, les coprésidents ont voix prépondérantes.

Objectifs PPE-3 EnR&R	Unité	2023	2030	2035 bas	2035 haut
Energies renouvelables thermiques - Production					
Biomasse solide (bois énergie + déchets) pour l'usage chaleur	GWh	5 768	6 200	6 400	6 500
Aérothermie	GWh	1 200	2 500	3 500	3 500
Géothermie de surface	GWh	124	400	700	1 000
Géothermie profonde	GWh	10	50	100	100
Solaire thermique	GWh	39	100	150	200
Livraison de chaleur totale dans les réseaux urbains	GWh	800	1 800	2 070	3 820
<i>Dont quantité de chaleur, issue des énergies renouvelables et de récupération, livrée dans les réseaux urbains</i>	GWh	616	1 480	1 700	3 140
Livraisons de froid des réseaux	GWh	0	50	55	55
Récupération de chaleur fatale	GWh	100	500	700	900
Combustibles solides de récupération	GWh	0	60	150	150
Energies renouvelables électriques - Puissance					
Eolienne terrestre	MW	1 675	2 500	2 900	3 400
Photovoltaïque	MW	1 039	3 750	5 000	6 000
Hydroélectricité	MW	93	93	93	93
Biométhane - Production					
Injection de biométhane	GWh PCS	409	3 700	4 300	4 500